

Séance du CET du : 31.05.2023 de 20h00 à 23h30
Lieu : Salle RESTO – 1040 Villars-le-Terroir

Liste de Présence

	Invités	Fonction/ site	Statut
1.	Marc Chablaix	Enseignant – Pilote projet « Forum des métiers à Bercher »	P
	Membres	Fonction/ site	Statut
1.	Trenz Magnin Christine	Présidente	P
2.	Jaccard Sandra	Secrétaire	P
3.	Corbaz Julien	Délégué politique EEG	P
4.	Isaaz Annelise	Déléguée politique EEG	P
5.	Milian-Chappuis Carole	Déléguée politique BPJ	P
6.	Pointet Abram	Délégué politique BPJ	P
7.	Schmid Céline	Déléguée politique ETS	P
8.	Thévenaz Jenifer	Déléguée politique VLT/PP	P
9.	Wegmann Christophe	Délégué politique VLT/PP	P
10.	Amaudruz Sylvain	Directeur d'établissement ETS	P
11.	Bertholet Julien	Directeur d'établissement VLT/PP	P
12.	Berdoz Christian	Directeur d'établissement BPJ	P
13.	Viguet Nicolas	Directeur d'établissement EEG	P
14.	Jacot-Descombes Delphine	Enseignante BPJ bureau du CET	E
15.	Jaquemet Marianne	Enseignante VLT/PP	E
16.	Mettraux Vincent	Enseignant ETS	P
17.	Roubaty Raphaël	Enseignant EEG	P
18.	Boubakeur Lynda	Parent d'élève ETS	P
19.	Bron-Cornioley Sandrine	Parent d'élève BPJ	P
20.	Cereghetti Virginie	Parent d'élève ETS	P
21.	Farina Piergiorgio	Parent d'élève EEG bureau du CET	P
22.	Mean Marie	Parent d'élève VLT/PP	P
23.	Moret Céline	Parent d'élève VLT/PP	P
24.	Romano Katia	Parent d'élève BPJ	P
25.	Zumbrunnen Laetitia	Parent d'élève EEG	P
26.	Brocard-Guinchard Céline	Société civile BPJ	P
27.	Gavillet Line	Société civile BPJ	E
28.	Lehmann Sébastien	Société civile BPJ bureau du CET	P
29.	Mathey François	Société civile ETS	P
30.	Simon Olivier	Société civile EEG	P
31.	Simonneau Maité	Société civile VLT/PP	P
32.	Vacant	Société civile	-
33.	Vacant	Société civile	-

Légende : P = présent / E = excusé / A = absent
Rédactrice : Sandra Jaccard, secrétaire du CET

VLT/PP = Villars-le-Terroir – Poliez-Pittet
 BPJ = Bercher – Plateau du Jorat
 ETS = Echallens – Trois-Sapins
 EEG = Echallens – Emile Gardaz

Ordre du jour

1. Accueil
2. Appel - liste des présences
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Adoption du PV de la séance du 21.02.2023
5. Communications de la Présidente
6. Information et communication :
 - a. Quart société civile
 - b. Quart parents
 - c. Quart politique
 - d. Quart école
7. Forum de métiers à Bercher
8. Retour sur l'assemblée des parents
9. Point groupes de travail en cours :
 - a. Soirée des promotions
 - b. Formation professionnelle
 - c. Journée à pied à l'école
10. Comptes 2022 et budget 2023
11. Divers et propositions individuelles
 - a. Délégation projet précarité menstruelle dans les établissements scolaires
12. Clôture conviviale

La séance débute à 20h00, elle est ouverte par la Présidente.

De	Objets	Tâche/ Responsable
2. Appel – liste des présences		
	La Présidente ouvre la séance en souhaitant la bienvenue	
3. Approbation de l'ordre du jour		
Tous	<p>Pas de remarques particulières.</p> <p>La Présidente propose de modifier l'ordre du jour et d'avancer la présentation du Forum des métiers au point 7. Les autres points seront donc décalés.</p> <p>➤ Décisions : L'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité.</p>	
4. Adoption du PV de la séance 21.02.2023		
	<p>Dans le PV de séance du 21.02.2023, S. Amaudruz demande à ce que la phrase suivante en page 7 soit supprimée, car elle n'est pas claire et hors contexte.</p> <p>« Sylvain Amaudruz pose la question de la responsabilité.</p> <p>Le concept de la soirée disco marche bien car la responsabilité des jeunes est engagée comparativement au bal de fin d'année. »</p> <p>➤ Décisions : Le PV sera corrigé dans ce sens et il est accepté à l'unanimité.</p>	
5. Communication de la Présidente		
Présidente	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation du rapport de gestion annuel pour l'ASIRE, rédigé par la Présidente. Deux versions ont été rédigées. A la demande de l'ASIRE une version synthétisée pour être intégrée dans le rapport de gestion 2022 de l'ASIRE présenté le 25 avril 2023 au Conseil Intercommunal de l'ASIRE et la version longue présentée aux membres du CET¹. Il sera demandé à l'ASIRE de l'ajouter sur le site Internet de l'ASIRE/CET. 2. Date du prochain CET : la séance du CET de la rentrée est prévue en même temps que l'assemblée générale de l'EFAJE. Plusieurs membres du CET seront présents à cette AG, de fait la Présidente propose de déplacer la séance du CET au 04.10.2023. <p>➤ Décisions : Le changement de date est accepté.</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. La secrétaire présente le document « jetons de présences », retour souhaité le 30.06.2023 pour validations et envoi à l'ASIRE pour versement en juillet 2023. 	

¹ Rapport complet : document transmis par courriel en annexe de la convocation.

	<p>4. Annonce du demi-jour de congé octroyé par le CET : La Présidente a appris qu'un courrier supplémentaire a été transmis aux familles des établissements de Bercher/Plateau du Jorat, ce qui a généré une incompréhension pour ces derniers. La Présidente n'a pas non plus compris pourquoi ce courrier avait été transmis alors que les directeurs avaient demandé à ce que le courrier soit fait par le CET encore cette année. Elle aurait trouvé plus agréable d'avoir cette information avant et elle n'aurait pas fait imprimer les lettres pour Bercher.</p> <p>Une meilleure communication est souhaitée pour 2024. Il ne faudra pas hésiter à contacter la Présidente afin que la situation ne se reproduise pas.</p> <p>5. Communication : pour rappel, chaque quart dispose d'un temps de parole et est invité à saisir l'occasion pour communiquer les ébauches de projets, etc., car le projet « forum des métiers » à Bercher n'a jamais été évoqué lors de précédentes séances et cela est dommage. Il aurait été intéressant d'intégrer ce sujet dans le groupe de travail sur la formation professionnelle.</p>	
<p>6. Information et communication</p>		
	<p>a. Quart société civile</p> <p>Deux postes sont toujours vacants dans ce quart. La Présidente relance les membres et invite ces derniers à l'approcher en cas de suggestions.</p> <p>S. Amaudruz demande si des parents d'élèves qui seraient membres d'entreprises, pouvaient être approchés dans le cadre du projet LIFT par exemple, afin de les inviter à rejoindre le quart société civile. La Présidente suggère, plutôt d'approcher les parents pour intégrer le quart parent si besoin à l'avenir et d'approcher les entreprises de la société des commerçants d'Echallens, avec lesquels une rencontre prochaine est prévue.</p> <p>b. Quart parents</p> <p>C. Moret demande s'il serait possible à chaque rentrée, de communiquer aux parents les coordonnées du quart parents et une information sur le CET, au moyen des agendas d'élèves.</p> <p>L. Zumbrennen propose dans la même idée, un autocollant dans l'agenda.</p> <p>La Présidente demande si une telle communication est prévue dans un memento.</p> <p>M. Mean indique qu'une circulaire serait intéressante car elle résumerait ce que représente le CET et le quart parent.</p>	

C. Moret interroge sur les délais pour transmettre un tel document aux secrétariats afin qu'ils puissent être transmis aux élèves au plus vite. S. Amaudruz informe que l'échéance serait de trois semaines à un mois avant l'assemblée des parents.

J. Thévenaz demande si la circulaire présenterait le quart parent uniquement ou le CET dans sa globalité, ce à quoi la Présidente répond qu'il devra présenter le CET dans sa globalité.

La Présidente mandate le quart parent pour préparer le document. M. Mean confirme que le quart parent s'organisera pour préparer l'information.

N. Viguet termine en indiquant que les directeurs peuvent également transmettre la circulaire aux secrétariats.

La Présidente salue la proposition.

c. Quart politique

Aucune communication.

Ch. Wegmann apporte l'information que le conseil intercommunal a validé un crédit de 12 mio pour l'extension du collège de Poliez-Pittet, à l'horizon de la rentrée de 2025.

d. Quart école

N. Viguet informe qu'il a contacté Mme Delannoy de l'association MOD'ELLE, afin d'organiser quelque chose au sein de son établissement dans le cadre de la JOM (journée « Osez tous les métiers »).

S. Amaudruz informe de l'arrivée d'un nombre important de nouveaux élèves au sein des établissements primaires et secondaires d'Echallens pour la rentrée 2023, avec la construction du nouveau quartier Osiris. Cela représente environ 50 élèves et une centaine de changements/ déménagements, chez N. Viguet et une vingtaine d'élèves chez S. Amaudruz.

C. Schmid interroge le quart école sur le sujet du vieillissement de la population, des départs à la retraite et des difficultés de recrutement, notamment suite à un article paru dans 24heures. Est-ce que l'enseignement est prêt à suivre la vague de départs à la retraite ?

J. Bertholet indique que cela dépend des postes. Il n'a pas de soucis dans le secteur primaire. Dans le secteur secondaire, des difficultés sont rencontrées pour certaines branches, par exemple l'allemand.

S. Amaudruz précise qu'il y a tout de même de la pénurie pour de bons candidats et des dossiers solides, notamment dans certaines disciplines.

7. Forum des métiers à Bercher

M. Chablaix, invité du soir présente son projet de forum des métiers à Bercher. ²

Le 14 novembre 2023 aura lieu la première édition dans l'établissement primaire et secondaire de Bercher/Plateau du Jorat, à Bercher.

Ce forum permettrait de créer des connexions locales entre élèves et entreprises formatrices de la région.

La proximité temporelle avec le salon des métiers à Lausanne ne semble pas être un problème car les deux évènements ont des vocations différentes. La démarche du forum de Bercher est de présenter des opportunités de métiers pour les jeunes de la région, dans des entreprises formatrices de la région, en liant le métier d'intérêt avec une possible entreprise régionale offrant des perspectives dans la voie professionnelle choisie. L'objectif secondaire étant la découverte et la mise en relation des entreprises avec les jeunes. Le troisième but est de susciter la curiosité des jeunes à travers des présentations d'entreprises réalisées par les jeunes employés ou apprentis des entreprises concernées, le tout afin de favoriser une transition entre l'école et le monde professionnel.

Ce forum se déroulerait sur 3 jours, pour un budget total de CHF 1'800.-. Pour cela, l'équipe de projet recherche des partenaires pour le financement de ce budget.

Questions suite à la présentation :

Ch. Berdoz souhaite introduire le sujet avant les questions :
Le projet a été développé en 2019 pour le déploiement en mars 2020. Cependant et pour diverses raisons, et sans l'accord du canton, le projet a été avorté.

Pour une nouvelle édition, un accord préalable de la DGEO était nécessaire et cet accord a été donné Le 11.05.2023. C'est pourquoi, Ch. Berdoz a pris contact avec Ch. Trenz Magnin le 12.05.2023, afin de créer un partenariat avec le CET.

Avant de pouvoir communiquer ouvertement sur ce concept, l'école se devait d'avoir l'accord hiérarchique pour en parler et lancer le projet. C'est pour cela qu'il n'a pas été mentionné lors des groupes de travail sur la formation professionnelle.

Les principales différences entre salon des métiers par rapport au forum des métiers sont le fait que le salon des métiers a pour vocation de présenter un large panel de métiers aux élèves de 10^{ème} année, trouver des stages et apprendre à préparer un dossier

² Présentation : annexe au PV

de candidature. Mais finalement entre les métiers proposés et le fait de signer un contrat d'apprentissage, un décalage existe. Le forum des métiers a pour but de mettre en contact les jeunes, présenter une partie du tissu économique de la région et constituer un réseau pour les jeunes.

Un autre but du forum est de créer un échange avec des parcours de vies différents de jeunes, anciens élèves, qui ont fait partie du collège.

Le but d'intégrer le CET dans ce projet est de permettre une discussion autour d'une table ronde, du clivage entre les jeunes et les entreprises. Le CET étant représenté par tous les quarts.

L'évènement ne serait pas forcément annuel, mais biannuel.

Si le retour est positif, l'idée serait de proposer le concept à Echallens. Il faudra laisser vivre le premier évènement de Bercher afin d'en tirer les expériences avant d'étendre même évènement à Echallens.

S. Amaudruz et la Présidente saluent ce beau projet et M. Chablaix est remercié pour la présentation.

Questions et remarques :

C. Milian Chapuis demande, pourquoi le faire avant le salon des métiers. M. Chablaix indique que le salon des métiers occupe le meilleur moment de l'année pour l'organisation d'un tel évènement. Par ailleurs, le seul souhait des entreprises locale était de ne pas organiser quoi que ce soit au mois de décembre. Enfin, pour les jeunes, mi-janvier représente la fin du semestre. Cette démarche ne devant pas être entreprise à la fin de l'année scolaire, d'un point de vue des souhaits et des calendriers, la fin du premier semestre était donc le meilleur choix.

La Présidente demande quel est l'attente de M. Chablaix par rapport au CET. M. Chablaix indique que le rôle du CET pourrait être d'inviter des personnes, participer à la table ronde. Le CET pourrait également aider à transmettre les informations auprès des parents qui sont une cible importante pour cet évènement-là. D'autre part, le comité de projet aimerait inviter les enseignants à cet évènement afin de comprendre les enjeux au sein des entreprises.

La Présidente demande si le forum serait ouvert pour toute la région ou uniquement réservé à la région de Bercher. M. Chablaix indique que le souhait, pour le moment, serait de rester régional- local.

Sébastien Lehmann souhaite savoir pourquoi l'évènement serait organisé tous les deux ans, car les objectifs des élèves de 10^{ème} et 11^{ème} sont les mêmes. Pourquoi ne pas le mettre en place chaque année ? M. Chablaix indique que le souhait serait de le faire chaque année, mais cela demande beaucoup d'énergie pour

l'organisation. Il y a de nombreuses réflexions mais rien de figé. Il faut faire vivre cette première édition. La Présidente ajoute que si ce type d'évènement est organisé chaque année, cela nécessite un investissement important pour un groupe de personne. Par ailleurs, il faut voir si le concept peut s'étendre à Echallens - Trois-Sapins.

K. Romano demande s'il est prévu un moment d'échange particulier, du type marché de l'emploi, mettant en relation des entreprises chercheuses d'apprentis avec des jeunes en recherche d'apprentissage. M. Chablaix indique que cela n'est pas prévu dans cette édition, mais pourra être réalisé de manière informelle.

Ch. Berdoz indique qu'il fallait pour cette première édition, faire entrer tout un programme dans une seule journée et plusieurs réflexions ont été menées mais cette piste n'a pas été retenue pour cette année.

S. Amaudruz remercie M. Chablaix pour la présentation et il indique avoir informé les référents AMP. Plusieurs choses sont mises en place du côté du collège des Trois Sapins. Une fois le projet de Bercher réalisé, il faudra faire un retour d'expérience par la suite. Il encourage vivement le projet mais ne peut pas encore l'étendre à Echallens.

M. Chablaix précise que, si un évènement conjoint avait été organisé, cela aurait représenté un grand volume d'élèves à déplacer et l'organisation n'est pas la même.

J. Thévenaz remercie et félicite M. Chablaix. Elle souhaite résumer le besoin de M. Chablaix : une participation physique du CET à l'évènement, une aide financière, ainsi que de l'aide pour la communication. M. Chablaix approuve.

C. Milan Chapuis demande si pour le financement de l'évènement M. Chablaix avait pensé à contacter L'ARGVD et le DGEP. M. Chablaix indique que leur réponse était négative pour le financement.

J. Bertholet précise qu'au niveau du CET, ce type de projet est essentiel pour les jeunes. Cela éveillerait également l'intérêt auprès de la société civile. Ce public cible est nécessaire à l'école et ce sont des compétences que l'école n'a pas. Les entreprises s'impliqueront grâce aux projets qui ont du sens.

S. Lehmann trouve intéressant de redonner une place noble à l'apprentissage et de trouver une voie intéressante pour les élèves qui sont en difficultés scolaires. Cela permet de remettre quelque chose de concret sur le travail du CET.

La Présidente demande si le groupe de travail déjà présent pour le soutien à la formation professionnelle, serait intéressé à collaborer avec M. Chablaix pour rassembler les forces les besoins de ce dernier et déterminer comment le CET peut aider.

	<p>Le groupe de travail est très intéressé. Concernant le financement, il est demandé au CET une participation financière de CHF 1'800.00 pour le projet.</p> <p>La Présidente tient à préciser que cela n'était pas du tout prévu au budget, que le CET travaille sur d'autres projets initiés sur l'année. Cependant, si le budget devait être dépassé, un complément pourrait être demandé à l'ASIRE.</p> <p>A. Pointet demande si les entreprises peuvent sponsoriser ce type d'évènement à titre anonyme, mais M. Chablaix indique que pour cette première édition, il n'est pas souhaitable de se lancer dans les problématiques liées à la publicité des entreprises au sein de l'école.</p> <p>Pour le démarrage de cette édition-là, le CET pourrait soutenir ce projet cette année. Cependant, pour les concepts futurs, après le retour d'expérience il faudra déterminer si le CET continuera à soutenir financièrement ou si le forum trouve d'autres ressources financières.</p> <p>➤ Décision : Après votation, le soutien au projet (équipe de travail et financier à hauteur de CHF 1800.-) a été accepté à l'unanimité.</p> <p>M. Chablaix et Ch. Berdoz remercient chaleureusement le CET pour le soutien.</p>	
--	--	--

8. Retour sur l'assemblée des parents

	<p>Katia Romano fait un retour rapide sur l'assemblée des parents qui s'est déroulée le 01.12.2022 : 17 parents étaient présents à cette assemblée.</p> <p>La soirée a été organisée selon le concept de table ouverte de discussion. Ce fut un moment convivial et intéressant. A l'issue de l'assemblée, le quart parent a émis le souhait de faire un compte rendu aux parents présents, depuis l'adresse e-mail mise en place pour le quart parent.</p> <p>N. Viguet demande quel est le but et la plus-value apportée par la mise en place d'une adresse e-mail/ porte d'entrée supplémentaire destinée aux parents ? Il attire l'attention sur le fait qu'il n'est pas certain que ce soit un bon rôle pour le quart parent, d'être un interlocuteur de plus. La Présidente indique que c'est un souhait du Canton, par l'APE VAUD que le quart parent soit plus visible pour les parents. Oui c'est une adresse en plus, mais cela permet de pouvoir envoyer les personnes au bon endroit.</p> <p>M. Simoneau précise que le but de cette adresse est ; lorsque le parent a une question qu'il ne sait pas où adresser, il l'envoie au quart parent qui la transfère à qui de droit. N. Viguet interroge sur la pertinence, n'est-ce pas un doublon de l'APE ?</p>	
--	---	--

Les directeurs relèvent que le risque de cette adresse est de devenir un « bureau des plaintes » et de ne pas renvoyer les personnes au bon endroit. S. Amaudruz indique que l'adresse email du cet doit être une porte d'entrée pour les projets et non pas un bureau des plaintes

La Présidente propose de clarifier ce sujet avec le quart parent. Sur le futur flyer de présentation du CET ASIRE que le quart parent proposait en début de séance, il faudra définir clairement la mission de cette adresse email.

K. Romano et L. Zumbrunnen indiquent qu'il est prévu sur la page web du CET, une phrase concernant l'assemblée des parents et la possibilité aux parents qui le souhaitent de recevoir un retour de cette assemblée.

N. Viguet indique que cette première séance était délicate et pas très représentative du tissu éducatif du périmètre du CET (17 parents pour plus de 4000 élèves).

M. Mean et V. Cereghetti demandent quel est l'intérêt et le but de cette obligation d'organiser la soirée des parents ? La Présidente répond, que cette soirée figure dans les règlements des CET et permet de faire le lien entre les parents, le quart parents et le CET.

L. Zumbrunnen indique que par rapport au quart politique et enseignant, le quart parent n'a pas accès direct au pool de parents et que cela représente des difficultés à créer un lien.

P. Farina indique que le quart parent s'est lancé à l'aveugle dans l'organisation de cette assemblée sans grandes informations et sans savoir où aller et comment y aller. Cette première assemblée était une grande première et le quart parent ne pourra que s'améliorer pour les prochaines assemblées.

S. Amaudruz félicite le quart parent pour ce premier exercice qui n'était pas évident. Les thématiques qui en ont découlé pourront être utilisées pour les prochaines assemblée, cependant il faudra préconiser une thématique en particulier qui va permettre d'animer chaque année, la deuxième partie de l'assemblée, la première partie étant destinée à la présentation d'un compte rendu des activités du CET et que cette soirée est une séance d'information destinée aux parents.

M. Mean indique que les projets discutés au sein du CET peuvent être intéressants et repris comme thématique pour la soirée des parents.

Le quart parent a toutefois besoin d'imput, car les membre le composant étant novices dans ce domaine, ils requièrent de l'aide. La Présidente indique que le quart parent dispose de la parole au point 6 de chaque ordre du jour et que le quart parent

peut aussi envoyer des sondages à tous les membres du CET si des idées émergent.

9. Point groupes de travail en cours

9.1. Soirée des promotions

J. Corbaz prend la parole et présente une synthèse sur le sujet de la soirée des promotions. Trois sondages ont été envoyés en février 2023 dans la zone test qui est le collège des Trois Sapins. Il y a eu 162 réponses sur les 753 questionnaires remis aux parents et élèves soit une participation de 21,5% et 53 réponses sur 120 questionnaires remis aux enseignants soit une participation de 44%.

Les trois groupes sondés pensent qu'un tel évènement favoriserait le lien entre les élèves ainsi que la vie au sein de l'établissement.

Le mélange des degrés est soutenu par l'ensembles des groupes, quand bien même les 11^{èmes} aimeraient avoir leur propre soirée.

Tous les élèves qui ont répondu participeraient à l'évènement et les parents seraient disposés à venir amener et chercher leurs enfants.

Questionnaire envoyé à 120 enseignants, sur lesquels la moitié serait intéressée à participer bénévolement à la soirée.

La période la plus adéquate serait le mois d'avril, mais la question est restée ouverte et la proposition d'organiser ce bal en octobre est également ressortie, pour une organisation le vendredi.

Le sondage et les graphiques seront transmis en annexe du PV.

La seule crainte du groupe de travail était que, si les enseignants manquaient d'intérêt pour le projet, il serait alors abandonné. L'idée était que le CET lance le projet et qu'il puisse être, par la suite, transmis aux enseignants afin qu'ils puissent gérer l'organisation sur les années suivantes.

Si le CET souhaite pas continuer à travailler sur ce projet, il serait annoncé aux délégués que le sondage a été fait mais que qu'il n'est pas suffisant pour donner vie au projet.

S. Amaudruz remercie le groupe de travail. Il insiste sur la question de la responsabilité. Cet évènement se passe en dehors des heures scolaires, chacun engagera sa propre responsabilité en cas de pépin.

Ch. Wegmann indique que cette question de responsabilité a été abordée dans l'idée du concept du groupe de travail.

S. Lehmann demande comment un tel évènement pourrait-il devenir pérenne ?

Ch. Wegmann précise que le CET pourrait faire office de base de lancement, mais que l'évènement ne serait pas un évènement du CET. Le groupe de travail a pris le pouls sur le potentiel d'organisation de ce type de soirée. Le but étant de passer le projet à une future organisation de cet évènement, qui aura peut-être lieu chaque année ou peut-être qu'il s'agira seulement d'un évènement unique.

V. Mettraux, indique que cela fait des années que ce projet revient et est repoussé, car personne ne souhaite prendre la responsabilité de ce type d'évènement et à voir le CET non plus.

Ch. Wegmann indique que le but du groupe de travail et du CET n'est pas de transmettre un concept ficelé à une association qui organisera à la virgule près cet évènement. Le but du groupe de travail est de sonder sous quel forme ce type d'évènement pourrait être organisé.

J. Bertholet indique que l'organisation de ce type d'évènement n'est pas compliquée. La seule question est de savoir qui prend la responsabilité du bon déroulement de la soirée. Si le groupe de travail ne peut pas répondre à cette question, alors le groupe de travail n'a plus de sens à travailler sur ce sujet.

Ch. Berdoz reste dubitatif quant à la mission du CET dans le cadre de l'organisation d'un tel projet.

O. Simon résume ce qu'il comprend : si quelqu'un souhaite organiser ce type d'évènement avec les statuts en règles, la responsabilité définie, le CET serait ok de financer une partie de la première édition ?

F. Mathey indique qu'en finançant une part de l'évènement, le CET s'engage sous forme de cautionnement de l'évènement.

M. Mean informe qu'existe des RC manifestation. Il serait intéressant d'avoir un devis et de voir si le montant de la RC est trop élevé, alors le projet serait avorté.

La Présidente demande si le CET souhaite continuer à travailler sur ce projet ? La majorité accepte.

S. Amaudruz demande s'il est possible de se renseigner auprès d'un juriste sur cette question de responsabilité, pour la prochaine séance ?

A. Pointet indique qu'il va également se renseigner auprès du doyen du Bélvédère, pour savoir comment est traité cette question de responsabilité chez eux .

C. Schmid et J. Bertholet indiquent également que l'ASIRE dispose d'une RC manifestation. Pourrait-elle être utilisée dans le cadre de cet évènement ?

9.2. Formation professionnelle

J. Thévenaz indique que le groupe s'est rencontré à deux reprises en 6 mois, afin de prospecter sur ce qui se fait déjà pour la promotion de la formation professionnelle dans le milieu scolaire du périmètre de l'ASIRE.

J. Thévenaz, demande aux directeurs, comment est introduit le sujet de la formation professionnelle après le cursus scolaire et quelles sont les obligations de l'état vis-à-vis des élèves ? Quels sont les outils et les moyens disponibles pour la promotion ?

S. Amaudruz indique que l'orientation scolaire (orientation.ch) fait ce travail dans le milieu scolaire et indique qu'il serait favorable de rencontrer le conseiller en orientation pour répondre à ces interrogations et/ou ne pas hésiter à transmettre à l'orientation, des infos, documents ou nom d'entités si cela peut être utile pour les élèves.

La prochaine étape pour le groupe de travail est de se mettre en relation avec M. Chablaix pour le forum des métiers.

S. Amaudruz propose au groupe de travail de lui transmettre les différentes questions en lien avec la promotion de la formation professionnelle au sein des écoles.

La Présidente informe également qu'un afterwork aura lieu le 13.06.2023 avec les entreprises de la région, afin de faire connaissance avec ces dernières et créer des liens.

9.3. Journée à pied à l'école

La Présidente indique que la JAPE aura lieu le 22.09.2023. Le groupe de travail œuvre actuellement sur un concept pour l'année prochaine, orienté sur les classes primaires, qui soit plus pédagogique et ludique. L'ATE organise un concours « walk to school », dont le principe est d'initier les classes inscrites à se rendre à pied à l'école durant deux semaines, mais sous forme de concours de dessins. Une rencontre est prévue avec les enseignants du primaire répondant durabilité, ce qui permettra de voir si ces derniers sont intéressés par l'idée de participer à ce « walk to school » dans l'objectif de faire développer aux élèves des aptitudes au comportement face à la circulation, ménager la planète etc.

La Présidente indique toutefois que pour cette année, le groupe va organiser le même concept que l'an dernier avec les communes, les petits pains, mais uniquement au degré primaire. Ch. Trezz Magnin enverra un e-mail dans le courant de l'été afin d'organiser la journée avec les différents participants aux différents établissements.

10. Compte 2022 et budget 2023

La Présidente rappelle que les comptes du CET sont bouclés une fois par année.

Les comptes ont été approuvés par le Conseil Intercommunal de l'ASIRE du mois d'avril 2023.

Le CET a pu démontrer qu'il avait beaucoup de projet et le CI a accepté d'augmenter le budget, sur la base des justifications de la Présidente.

Rappel Budget 2023

Journée à pied (sept 2023)	3000
Assemblée des parents (oct 2023)	1500
Bourlatsaski Bercher (janvier 2024)	
«Journée ski test» Trois-Sapins (janvier 2023)	500
Formation JS (participation de frs 200.- par formation (4 personnes) (formation 2023)	400
Projet des <u>délégué.e.s</u> /futur projet	1700
Promotion Prix CET	200

Projets du CET 2023/2024: Dépenses prévisionnelles

Projet	Montant 2023	Validé par le CET	Budget 2024
Journée à pied à l'école : édition 2023 + frais indemnités groupe de travail	Frs. 3000.-	✓	3000.-
Achat banderoles	Frs 1000.-		
Bourlatsaski	Frs. 500.-	✓	500.-
Participation Formation JS	Frs. 400.-		800.-
Assemblée Parents - 2023	Frs. 1500.- (?) ou 300.-	✓	1000.-
Prix Promotion : Prix du CET - 2023	Frs. 200.-	✓	200.-
Soutien Projet Précarité menstruelle		✓	?
Soutien à la formation – Bercher ? + frais indemnités groupe de travail	Frs. 1800.-?		1500.-
Bal disco ? – <i>Projet des déléguées</i> + frais indemnités groupe de travail	Frs. 1500.- ?		1500.-
Total de	Frs. 9900-		

Le Budget 2023 = période scolaire 2022-2023 et 1^{er} semestre 2023-2024

Pour 2023, les impressions ont été revue à la hausse. Le budget pour l'assemblée des parents n'a pas été totalement consommé, seulement env. 300.- ont été dépensés. En revanche, pour le Bourlatsaski, le budget a également été revu légèrement à la hausse, car comme la journée à ski test n'a pas été effectuée cette année à Echallens-Trois-Sapins, une participation à la formation JS de CHF 200.- au lieu de CHF 100.- par jeune a pu être octroyée.

10. Budget 2024

Budget 2024 :

- réajustement des jetons de presences
- Augmentation des imprimés et fournitures
- Augmentation du Projet CET

1030	Conseil d'établissement	30500
1030.3003	jetons de présence	13500
1030.3011	salaire secrétaire	3000
1030.3030	assurances sociales	500
1030.3069	remboursement de frais	2000
1030.3101	Imprimés et fournitures de bureau	1000
1030.3109	Projet CET	10500

Concernant l'assemblée des parents une discussion sur la réduction du budget est entamé. P. Farina n'est pas favorable à réduire le budget car s'ils souhaitent inviter un intervenant externe en 2024, la réduction du budget pourrait être un point bloquant. La Présidente précise que le budget de CHF 1'500.- pour l'assemblée des parents est très large.

La Présidente présente le budget 2024. Elle indique que le poste des jetons de présences sera augmenté, pour y intégrer aussi les heures des membres du CET participant à des groupes de travail.

➤ **Décision** : Après votation, l'assemblée accepte le budget 2024 à l'unanimité.

11. Divers et propositions individuelles

a. Délégation projet précarité menstruelle dans les établissements scolaires

La Présidente informe que le projet suit son cours. Ce qui est attendu du CET dans ce projet est un soutien dans la communication aux parents.

S. Amaudruz indique que le projet sera déployé durant l'année civile 2024. Projet déployé dans un premier temps au secondaire et deuxième temps au primaire chez les 7-8P.

b. Divers

Un échange sur la thématique des dépenses liées aux camps a eu lieu. Lors du conseil intercommunal, les comptes 2022 présentaient des soldes positifs. Ce sujet étant vaste, il a été suggéré de reprendre le point lors d'une prochaine séance.

Date des prochaines séances

Présidente	Dates des prochaines séances : Les prochaines séances auront lieu : <ul style="list-style-type: none">• Mercredi 04.10.2023, à Echallens-Emile Gardaz• Mardi 21.11.2023, lieu à définir	
------------	--	--

Annexes :

- PV de séance du 21.02.2023 modifié
- Réponses des sondages – groupe de travail soirée des promotions
- Présentation « Forum des métiers à Bercher », M. Chablaix

La séance est levée à 23h30.

Prochaine réunion fixée le mercredi 04.10.2023, à Echallens-Emile Gardaz.

Distribution : CoDIR de l'ASIRE et tous les membres du CET

Pour le Conseil d'Etablissement de l'ASIRE



Christine Trenez Magnin
Présidente



Sandra Jaccard
Secrétaire